

Bourg-en-Bresse, le 04 AVR. 2023

Direction des Collectivités  
et de l'Appui Territorial  
Bureau de la Légalité, de l'Intercommunalité  
et de la Démocratie Locale

Madame, Monsieur,

Par courriel du 8 mars 2023, vous souhaitez obtenir la communication du répertoire d'informations publiques de la préfecture et des directions départementales interministérielles ainsi que la mise en ligne de ce document.

Je vous informe que ce document n'est plus élaboré et par conséquent ne peut être ni communiqué, ni mis en ligne.

De nombreux documents administratifs communicables sont diffusés sur le portail des services de l'État dans l'Ain ([www.ain.gouv.fr](http://www.ain.gouv.fr)) ou en open data sur le site ([data.gouv.fr](http://data.gouv.fr)).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le secrétaire général,  
Préfet par intérim,



Philippe BEUZELIN

Association Open Knowledge